

SAMEDI 12 OCTOBRE CONCERT AU PROFIT DE LA FONDATION DU PA- TRIMOINE DANS LE CADRE DE LA RESTAURATION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE ST MÉDARD



« En investissant dans la restauration des vitraux de l'église, la Municipalité a voulu témoigner de sa volonté, non seulement, de préserver son patrimoine local culturel, mais aussi de le mettre en valeur pour que les générations futures en profitent. Grand merci à l'entreprise SALMON pour la qualité du travail effectué, aux différents maçons qui sont intervenus, aux généreux donateurs, à l'Harmonie Est-Cambrésis, à la Chorale « à travers chants », à l'abbé Le Minez et à l'équipe paroissiale... »

Un concert de qualité dans ce lieu symbolique a suivi l'intervention de M. le Maire et de l'ancien sénateur M. LEGENDRE, avec :

- en première partie assurée par l'HEC dirigée par mr PECRIAUX, dans un choix d'œuvres éclectiques : Jacob de Haan, David Bowie, John Barry...
- une deuxième partie la Chorale dirigée par Mme VARES : de Mozart, Schubert, Prévert au roi Dagobert... ambiance assurée !

En apothéose, un magnifique feu d'artifice tiré au stade.

LA FÊTE FORAINE



DIMANCHE 13 OCTOBRE BUSIGNY EN LIESSE SOUS UNE PLUIE DE CONFETTIS

En vedette, pour ses 3 ans, notre mascotte LEON LE CHEMINOT et SA LOCOMOTIVE, rappelant le passé glorieux de notre commune au Temps du rail. L'association éponyme, dont le président est William LEMAIRE, a su fédérer de nombreuses associations locales :

Anim'Bus, la danse, le judo, les parents d'élèves, les majorettes du FLCB, le Cyclo Sports Challenge CSC et surtout pas moins de 37 géants venus du Catésis, du Caudrésis, du Douaisis, du Cambrésis, du Valenciennois, des Flandres, et du Dunkerquois, un défilé de voitures anciennes... un joyeux cortège espiègle et coloré, qui a parcouru les rues de notre commune, sous les applaudissements des spectateurs ravis, pour terminer devant le podium par le rondo, danse finale des géants, là où précisément, le midi, plus de 500 convives se sont régalés au repas champêtre, sous une ambiance festive de kermesse... grâce à une animation musicale dynamique.

Un grand MERCI aux bénévoles qui se sont investis, grâce à une logistique parfaitement huilée, et ont contribué au succès grandiose de cet événement communal.



LUNDI 14 OCTOBRE MATINÉE DESTINÉE AUX SPORTIFS GRACE A L'ASSO- CIATION MULTIFORM' CONVIVIALITÉ ET TOURISME

C'est par un temps automnal capricieux, que Multiform a proposé aux 161 inscrits un parcours bucolique à travers les rues et voyettes de notre commune.

3, 6 ou 9 kilomètres, une marche adaptée à chacun, encadrée par nos sympathiques «patrouilleurs» communaux.

Il a été récolté la somme de 220 euros, versée au CCAS.

**SE SOUVENIR POUR NE PAS OUBLIER... LE SACRIFICE DE NOS POILUS POUR LA PATRIE
LE 11 NOVEMBRE, EN MÉMOIRE DE TOUS LES MORTS POUR LA FRANCE DURANT
« LA GRANDE GUERRE »**

C'était il y a tout juste 101 ans, le 11 novembre 1918, à 5h45 du matin. Dans le wagon-salon du Maréchal Foch, installé en forêt de Compiègne, près de Rethondes, fut signé l'armistice, qui mettait fin aux combats de la première guerre mondiale : la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne.

Le cessez-le-feu officiel démarrait à 11 heures. Mais ce n'est qu'au moment de la signature du Traité de Paix à Versailles, le 28 juin 1919 que la sortie de guerre est définitivement actée. Un effroyable bilan humain qui a fait, pour l'ensemble des belligérants, plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils. Après ce chaos, tout restait à construire.

CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS :

Chant « la Marseillaise » par les enfants des écoles et l'Harmonie Est Cambrésis

Distribution symbolique de bleuets et dépôt d'une gerbe.

Interprétation du poème « liberté » de Paul Eluard par les jeunes du LALP et remise de la médaille « Croix du Combattant » à Monsieur Michel FELLER. Une pensée émue pour notre concitoyen disparu le 17 octobre 2019, Monsieur Francis HAUTCOEUR.

CÉRÉMONIE AU CIMETIÈRE FRANÇAIS PUIS ANGLAIS, ROUTE DE BERTRY :

Interprétation de l'hymne britannique « God Save The Queen » par les écoliers des classes primaires puis par l'HEC
Dépôt d'une couronne de coquelicots et petit drapeau sur les tombes des soldats.

Après la libération de notre commune le 9 octobre 1918, les autorités militaires décidèrent de créer ce lieu de sépulture aux soldats, morts en héros, loin de leur terre natale. Ce cimetière, d'une superficie de 2890 m², compte 693 soldats qui y sont inhumés :

- 674 Britanniques
- 4 Australiens
- 9 Canadiens et
- 6 Sud-Africains.

Merci à notre concitoyen Monsieur Lefevre Victor d'être présent ce jour, vêtu de l'uniforme bleu horizon, pour honorer la Mémoire de nos poilus.



REPAS DES AINÉS

126 séniors de notre commune se sont rendus ce dimanche 20 octobre, à la salle des fêtes pour apprécier ces agapes, offertes par la Municipalité en leur honneur.

-un apéritif-concert par l'Harmonie Est Cambrésis

-une mise à l'honneur de nos doyens Julien Stoclet et son épouse

-un orchestre de qualité

-un menu gastronomique

Tous les ingrédients pour une parfaite réussite de cette journée festive, placée sous le signe de la Convivialité et de la Bonne Humeur.



*Repas des Aînés
Dimanche 20 octobre 2019

La Municipalité a le plaisir de vous accueillir aujourd'hui et se réjouit de pouvoir partager avec vous, ce moment de détente et de convivialité.

L'harmonie Est-Cambrésis vous accueille en musique, le temps de la traditionnelle séquence apéritive

Menu

Velouté façon Argenteuil

Assiette du Pêcheur à la champenoise

Petite pause digestive à la framboise

Filet de canard revisité par le Chef et sa garniture de légumes

Franche charcutière façon Busignoise sur effeuillée de verdure

Plateau de fromages

Buffet de desserts

Café - Liqueurs

15 BACHELIERS « CRU 2019 » A L'HONNEUR CE SAMEDI 12 OCTOBRE

La commune de Busigny, comme tant d'autres, mise beaucoup sur son avenir, par le biais de cette jeunesse et son parcours réussite. Cette traditionnelle cérémonie, organisée par la Municipalité, fut l'occasion pour chaque nouveau lauréat de s'exprimer sur ses futures études : le panel est très varié : médecine, travaux publics, sport, langues... Félicitations aux bacheliers et bacheliers pour ce précieux sésame.

AVEC MENTION TRES BIEN : 228,67 euros

- Vanessa LAUDE
- AVEC MENTION BIEN : 190,56 euros
- Océane DOUEZ
- Cotentin VYERS
- Adrien DELCAMPE
- Kelly CANONNE

AVEC MENTION ASSEZ BIEN : 152,45 euros

- Inès DESMET
- Thibaut DELVAL
- Killian FAYOLA

SANS MENTION : 114,34 euros

- Charlotte DELHOMME
- Clément FORTIN
- Pierre BEGUIN
- Antonin MARQUAND
- Léo VASSEUR
- Alexandra DOUBLET
- Paul Emilien MALESIEUX

ÇA S'EST PASSÉ LE... 16 AOUT 1861 :
POUR LA PREMIÈRE FOIS, UNE FRANÇAISE
DECROCHE LE BAC...

Si ce diplôme existe depuis 1809, il faut attendre 1861 pour qu'une femme puisse le passer, celui-ci étant exclusivement réservé jusque-là aux hommes. Après l'avoir sollicité pendant dix ans, JULIE-VICTOIRE DAUBIE, enseignante des Vosges de 37 ans, obtient l'autorisation de se présenter et décroche avec succès cet examen. Une première qui aurait bien valu une mention !...



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATIONS
LE MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2019 À 18 H 30
À LA SALLE DES FÊTES DE BERTRY
RUE LÉON GAMBETTA

LA FIBRE BIENTÔT CHEZ VOUS!
RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATIONS
0 800 159 162 Service & appel gratuits

MARCHÉ DE NOËL 2019
Vendredi 13 Décembre
Salle des Fêtes de Busigny
de 15h30 à 22h00

8 Associations avec le soutien de la Municipalité vous proposent

dès 15h30 : - Vente d'articles de Noël
(Calendrier, Composition florale, couronne et décoration de table, confiture maison, ...)

dès 16h30 : la visite de Père Noël
(stands : photo, maquillage, distribution de confiserie et peluche).

20h30 : Concert de l'Harmonie Est-Cambrésis

Une petite restauration est proposée sur place
(café, jus de fruits, vin chaud, crêpes, croque-monsieur, sandwichs...)

Venez partager un moment chaleureux et féerique avec toute l'équipe du Marché de Noël

Comme 4200 femmes et hommes dans le Nord, vous avez entre 17 et 55 ans, vous souhaitez devenir Sapeur-Pompier Volontaire. Venez découvrir toutes les modalités pour vivre une aventure citoyenne au service de la population.

« Sapeurs Pompiers Volontaires, pourquoi pas vous ? », tel est le titre de la campagne de recrutement lancée dès aujourd'hui.

Les Sapeurs Pompiers Volontaires (SPV) sont des femmes et des hommes qui, en parallèle de leur vie de famille et de leur activité professionnelle ou de leurs études, ont un engagement citoyen au service de la population. Ils gardent une disponibilité suffisante pour pouvoir répondre immédiatement à tout appel émis par le Centre d'Incendie et de Secours. Formés de manière régulière, les SPV assurent tous les types de missions inhérentes au Services Départemental d'Incendie et de Secours du Nord.

Si vous êtes intéressé par cet engagement :

Une réunion d'information aura lieu le samedi 14 décembre 2019 au Centre d'Incendie et de Secours de Busigny à 10h.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNE DE BUSIGNY

Le Maire de Busigny ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L. 153-19 ;
Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 à L. 123-19 et R. 123-1 à R. 123-46 ;
Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 décembre 2014 prescrivant l'élaboration du PLU ;
Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 juillet 2016 prenant acte du débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durable ;
Vu la délibération du conseil municipal en date du 30 août 2018 présentant le bilan de la concertation publique et arrêtant le projet de PLU ;
Vu la décision en date du 18 octobre 2018 de Monsieur le Président du tribunal administratif de LILLE désignant Monsieur Jean-Paul DEFOORT pour exercer les fonctions de commissaire enquêteur ;
Vu l'arrêté du 5 novembre 2019 prescrivant l'organisation de l'enquête publique concernant l'élaboration du PLU de la Commune de BUSIGNY ;
Vu les pièces du dossier soumis à l'enquête publique ;

Objet de l'enquête

Le public est informé qu'il sera procédé à une **enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU)** de la Commune de BUSIGNY pour une durée de 42 jours consécutifs :

Du vendredi 29 novembre 2019 au jeudi 9 janvier 2020 inclus

Les orientations générales du PLU sont les suivantes :

- Préserver et valoriser l'identité paysagère et environnementale de la commune
- Maîtriser et organiser le développement communal
- Maintenir et poursuivre le développement économique

Nom du Commissaire enquêteur

Monsieur DEFOORT Jean-Paul, hydrogéologue, a été désigné commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Lille pour conduire cette enquête.

Identité de la personne responsable du projet

Des informations pourront être demandées en Mairie de BUSIGNY auprès de l'autorité responsable du projet en la personne de Monsieur Christian PECQUEUX, Maire de la Commune.

Permanences du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur sera présent à la Mairie de Busigny pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et horaires suivants :

- vendredi 29 novembre 2019	de 09h00 à 12h00
- samedi 7 décembre 2019	de 09h00 à 12h00
- mercredi 18 décembre 2019	de 14h00 à 17h00
- jeudi 9 janvier 2020	de 14h00 à 17h00

Consultation du dossier d'enquête publique

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en Mairie de BUSIGNY, pendant la durée de l'enquête du **vendredi 29 novembre 2019 au 9 janvier 2020 inclus**. Chacun pourra prendre connaissance du dossier à la fois sur support papier et support informatique et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête publique en Mairie ou les adresser par écrit à l'attention du commissaire enquêteur dont la résidence administrative sera fixée en Mairie de BUSIGNY située 39, rue Pasteur (59137) pour la durée de l'enquête.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à : busignvplu@hotmail.com

Le dossier d'enquête publique dans sa version informatique pourra être communiqué à tout requérant sur un support amovible numérique (clé USB, carte mémoire, disque dur externe ...) fourni par le demandeur.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://communedebusigny.fr>

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente dès l'ouverture de l'enquête publique.

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Consultation et publicité du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur

A l'issue de l'enquête publique, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au Maire l'exemplaire du dossier d'enquête, accompagné du registre et des pièces annexées, avec son rapport et, dans un document séparé, ses conclusions motivées. Il transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de LILLE.

Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée à Monsieur le Maire de BUSIGNY et à Monsieur le Préfet de Nord.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur au siège de l'enquête, désigné à la mairie de BUSIGNY, aux jours et heures d'ouverture au public ainsi qu'à la Préfecture pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Décisions pouvant être adoptées au titre de l'enquête

Ainsi qu'il résulte du Code de l'urbanisme et du droit commun des enquêtes publiques, au terme de l'enquête réalisée conformément aux dispositions du Code de l'environnement, et éventuellement après mise en œuvre des nouvelles procédures de suspension d'enquête ou d'enquête complémentaire par délibération, l'organe délibérant de la Commune pourra approuver le PLU éventuellement modifié.

Les changements opérés au dossier mis à l'enquête publique devront donner lieu à motivation dans la délibération d'approbation du Conseil municipal.

Le Maire,
Christian PECQUEUX

ECHO DE NOS ÉCOLES

Une distribution très attendue, fin septembre, celle des dictionnaires, pour les écoliers busignois de nos 2 écoles primaires : Jacques Prévert et Claude Bernard :



- 31 dictionnaires Larousse débutant pour les classes de CP
- 54 coffrets Hachette : dictionnaires et atlas pour les classes de CM2.



30^{ème} anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant

Un grand MERCI aux personnels de la mairie, animateurs, enfants et familles de l'aide apportée et de leur participation lors du VESOS RUN organisé par SOS Villages d'Enfants de Busigny. Grace à vous la manifestation a été une grande réussite.





Alors que se terminent les travaux d'investissement de la fibre optique sur tout le territoire de notre commune, avec la pose de nouvelles armoires et de poteaux, nous vous convions à assister à une réunion publique qui se tiendra à Bertry le mercredi 4 décembre à 18h30. Parallèlement, l'avis d'enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme permettra au commissaire-enquêteur de recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et horaires indiqués, à savoir : vendredi 29 novembre de 9h à 12h; samedi 7 décembre de 9h à 12h00; mercredi 18 décembre de 14h à 17h00; jeudi 9 janvier 2020 de 14h à 17h.

Au 1er janvier 2020, l'application de la loi NOTRE fera que les compétences eau et assainissement seront transférées à la communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis, à laquelle nous appartenons.

Une fois de plus, cela se traduira pour nos concitoyens par une perte de proximité quant une intervention sera nécessaire, qu'il s'agisse d'une fuite d'eau ou de la nécessité de déboucher un égout, pour ne citer que ces deux exemples. Petit à petit, nos communes rurales se trouvent ainsi dépouillées de compétences auxquelles, personnellement, j'étais très attaché. Qu'advient-il de l'existence même de nos communes rurales si, demain, on ne nous donne plus les moyens financiers nous permettant la mise en œuvre de projets dont nos collectivités locales ont tellement besoin ?

Une réalisation en cours nous le prouve : les travaux de construction du futur restaurant scolaire et de la rénovation énergétique de la salle attenante qui permettront à tous nos enfants de se restaurer dans de bonnes conditions d'accueil et de pratiquer, comme plusieurs associations, des activités sportives dans un cadre approprié.

En cette fin d'année 2019, je veux rester résolument optimiste et souhaiter à chacune et chacun d'entre vous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et de profiter pleinement de vos familles.

Le maire, Christian PECQUEUX.

le-recensement-et-moi.fr
Du 16 janvier au 15 février 2020

Vos 5 agents recenseurs :

Ingrid LEFEVRE, Clémence SARRAZIN, Laurine LEGROS, Sabine ROBERTO et Sylviane DELVALLÉE



ÉCOLE DE DANSE BUSIGNY MODERN JAZZ

590 spectateurs durant le week-end au gala 2019

Année 2019-2020

L'école de danse compte 95 danseuses

Comme chaque année, le gala de danse aura lieu le dernier week-end de juin 2020, le samedi soir à 20h et le dimanche après à 16H à la salle des fêtes de Busigny. Pour rappel, le gala 2019 avait réuni 590 spectateurs sur le week-end.



Comme l'année dernière, nous vous invitons à nous suivre lors de nos représentations extérieures : elles se dérouleront à Villers-Outréaux en décembre et à Wailincourt en avril.

49 danseuses, réparties sur les 6 groupes (4/6, 7/9, 10/12, 13/15, 16 et +, et adultes), ont participé au carnaval des géants lors de l'anniversaire de "Léon le Cheminot" le 13 octobre 2019. Prochainement, nous allons organiser le goûter de Noël de l'école de danse avec la vente de fleurs, de truffes, de calendriers et la venue du père Noël.

Les inscriptions restent ouvertes jusqu'aux vacances de décembre pour quelques groupes, (3 sont complets avec plus de 20 filles par groupe).



ZUMBA

Depuis le jeudi 7 novembre 2019, un cours de ZUMBA est proposé à tous les habitants de Busigny et villages alentours.

Ce cours est coordonné par Madame Bénédicte DUHAUPANT diplômée depuis quelques années, tous les jeudis de

19h à 20H à la salle des fêtes de Busigny, au tarif de 3 euros par cours. Il n'est demandé qu'un certificat médical attestant la pratique de la ZUMBA, les enfants à partir de 12 ans peuvent venir se défouler au son de musiques entraînantes. Le premier cours a réuni 24 personnes, de tous âges ayant pour seule envie de se défouler pendant une heure.

Pour toute question éventuelle un site facebook a été créé "ZUMBA BUSIGNY" ou par téléphone au 06.78.37.88.55.

Christian Pecqueux, Maire de Busigny

et les élus du conseil municipal

vous invitent

le mercredi 8 janvier à 19h00

à la salle des fêtes

pour la présentation des vœux,

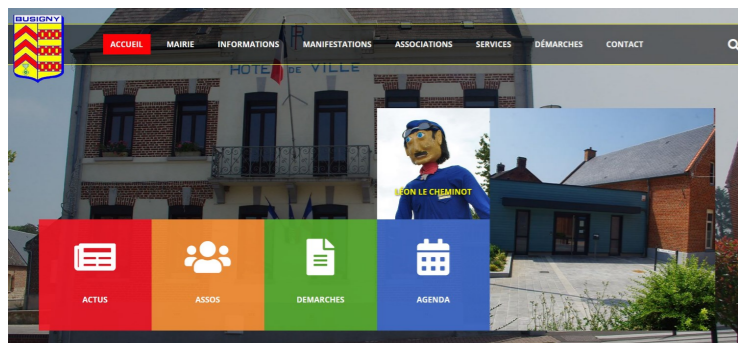
suivi du verre de l'amitié



AVIS AUX PRÉSIDENT(E)S D'ASSOCIATIONS BUSIGNOISES

Si vous souhaitez promouvoir ou faire connaître le rayonnement de votre association, à travers la population busignoise, il suffit aux membres de votre bureau d'utiliser le lien avec la mairie : busigny.mairie.fredericbue@orange.fr

En y ajoutant régulièrement, lors de vos manifestations, PHOTOS ET TEXTES qui seront ainsi mis en ligne sur le site communal et imprimés dans le «croquant » .



Vos informations et documents à télécharger sur votre site internet communal:

[https://
www.communedebusigny.fr](https://www.communedebusigny.fr)

Naissances

29 septembre 2019 Soan Lorenzo Léo HENNE-BOIS

11 octobre 2019 Alicia Anaïs Sophie Viviane COUDERC

21 octobre 2019 Diago Grégory Didier HENNE-BOIS DELEPIERRE

29 octobre 2019 Jade Fabienne Sylvie GALOPIN

Mariages

26 octobre 2019 Jean-René Gilbert François MARTINAGE et Sophie Pauline Marie CRAPET

État Civil

Décès

1^{er} octobre 2019 Patrice NEMETH, 71 ans, époux de Annick MONIAUX

5 octobre 2019 Jean KOLECKI, 87 ans, célibataire

6 octobre 2019 René Charles SOULIER, 85 ans, veuf de Chantal COUVREUR

17 octobre 2019 Francis Raymond Hubert HAUTCOEUR, 77 ans, époux de Josiane GUIDET

Ville de Busigny

Le Croquant



www.communedebusigny.fr

Une belle manifestation orchestrée par nos associations !



Concert pour les vitraux de l'église



Marche Multiform



Cérémonie des Bacheliers